

Le projet pilote de Haute-Sorne

Questions – Réponses

1) Quelles leçons a-t-on tirées du projet de Bâle (2006) ?.....	2
2) Et du projet de St-Gall (2013) ?.....	3
3) Le projet est-il assuré ?	3
4) Eaux souterraines: quels dangers ?.....	3
5) Quelles mesures de protection des eaux ?	4
6) De quelle quantité d'eau a-t-on besoin pour la stimulation et d'où cette eau proviendra-t-elle ?4	
7) Va-t-on faire du fracking comme pour le gaz de schiste ?.....	5
8) La population doit-elle craindre des problèmes liés à la radioactivité ?	6
9) Qu'en est-il du bruit ?	7
10) Ne pourrait-on pas réaliser ce projet ailleurs, hors de toute zone habitée?.....	7
11) Quelle est l'expérience, en Suisse et en Europe, avec d'autres projets de géothermie profonde du point de vue de l'impact environnemental ?.....	8
12) Quelle est la signification de ce projet ? Son importance en Suisse et en Europe ?	9
13) D'où provient le financement du projet ?.....	10
14) La population de Haute-Sorne a-t-elle été informée ?	10

1) Quelles leçons a-t-on tirées du projet de Bâle (2006) ?

- Depuis l'arrêt du projet en 2006, des équipes de recherche du monde entier ont travaillé avec les données acquises durant ce projet. La compréhension du lien entre stimulation hydraulique et sismicité induite a ainsi fait d'énormes progrès. Geo-Energie Suisse a commencé par entièrement analyser toutes les données du projet de Bâle pour développer un nouveau concept qui permette de stimuler le réservoir en contrôlant la sismicité induite.
- En matière de contrôle des risques sismiques, 6 éléments principaux distinguent le projet de Haute-Sorne de celui de Bâle :
 1. **Choix du site.** La géologie de la région Bâloise est considérée par les spécialistes comme moins favorable que celle de la Haute-Sorne. La vallée supérieure du Rhin présente en effet une sismicité naturelle marquée.
 2. **Nouveau concept.** Un nouveau concept de stimulation par étapes a été développé pour limiter intrinsèquement l'augmentation de la sismicité, contrairement à la stimulation massive pratiquée à Bâle.
 3. **Etude de risque.** Contrairement à Bâle, une étude de risque, sans doute la plus poussée jamais réalisée pour un projet de géothermie, a été menée. Sa méthode et ses résultats ont été validés par le Service sismologique suisse.
 4. **Seuils d'arrêt conservateurs.** L'étude de risque a permis de définir les seuils d'arrêt des travaux pour éviter tout dommage aux habitations. Contrairement à Bâle, une grande marge de sécurité a été ajoutée.
 5. **Test de stimulation.** Un test de stimulation sera réalisé selon un protocole prédéfini avant de procéder à la stimulation du réservoir. Ce test permettra de vérifier la réponse sismique de la roche à l'injection d'eau et d'adapter ainsi les paramètres de la stimulation. Un tel test destiné à mesurer la réponse sismique n'a jamais été réalisé par le passé.
 6. **Travail par étapes et réévaluation permanente du risque.** Nous prendrons le temps de réaliser la stimulation pour maximiser la sécurité des opérations. A chaque étape d'avancement du projet, le risque sera réévalué par un groupe d'experts nommés par le Canton. Une modification, voire un abandon du projet, sont en tout temps possibles en fonction des résultats. Nous prévoyons ainsi de prendre 6 mois pour réaliser la stimulation du réservoir qui était prévue en moins de deux semaines à Bâle.
- Un concept d'établissement des preuves basé sur des relevés de fissure et des mesures de vibration dans des bâtiments représentatifs, comme cela se fait lors de certains chantiers, sera, à notre connaissance, mis en place pour la première fois dans le cadre d'un projet de géothermie. Couplé à une assurance RC, il permettra une indemnisation rapide et transparente des propriétaires lésés dans le cas où des dommages seraient causés malgré toutes les mesures de sécurité prises.

2) Et du projet de St-Gall (2013) ?

- Le projet de St-Gall relève d'un concept différent (hydrothermal). Il apporte pourtant aussi des enseignements pour les projets nécessitant une stimulation hydraulique comme à Haute-Sorne.
- Il confirme que les zones de faille régionales sismiquement actives doivent être évitées. Nous avons pris cela en compte dès le début, lors de la recherche d'un site adéquat. Le site de Glovelier remplit ces critères.
- Le projet de St-Gall montre également que tout forage profond doit être réalisé avec les mêmes critères de sécurité qu'un forage gazier. Ainsi, même si la présence de gaz naturel en Haute-Sorne est bien moins probable qu'à St-Gall, le forage sera exécuté avec les mêmes équipements et procédures de sécurité qu'un forage d'exploration gazier ou pétrolier. Ces forages doivent en effet répondre aux normes de sécurité les plus strictes de l'industrie.

3) Le projet est-il assuré ?

- Oui. Une assurance en responsabilité civile a été conclue par Geo-Energie Suisse. Il s'agissait d'une nécessité pour notre société autant que d'une condition à l'octroi du permis pour l'Autorité cantonale.
- L'étude de risque sismique très poussée et le concept d'établissement des preuves ont été mis à disposition des assureurs. Ils les ont passés au crible de leurs propres procédures d'évaluation des risques et ont conclu que le risque pouvait être estimé et donc assuré. L'assurance couvre tous les risques de dommages à l'environnement, comme pour n'importe quel projet soumis à étude d'impact, et également le risque de dommages causés par la sismicité induite.
- La somme assurée se monte à 100 mio de CHF. Pour comparaison, le projet de Bâle a engendré des dommages pour environ 7 mio de CHF, ce qui s'explique en partie par l'absence de concept d'établissement des preuves et par la grande densité du bâti dans l'agglomération bâloise. Quant au projet de St-Gall, les indemnités se sont montées à quelques centaines de milliers de francs, à bien plaisir, sans qu'aucun des dommages prétendus n'ait pu être clairement mis en relation avec le tremblement de terre provoqué par le projet.

4) Eaux souterraines: quels dangers ?

- Aucun forage profond en Suisse n'a jamais causé, à notre connaissance, de pollution des eaux souterraines. Cela s'applique aussi bien aux forages d'exploration pétrolière qu'aux sondages de la Nagra ou aux forages géothermiques profonds de Bâle, St-Gall ou Zürich-Triemli. [Le doublet géothermique profond de Riehen](#), à Bâle, fonctionne quant à lui sans incident depuis plus de 20 ans.
- Une multitude de forages ont été réalisés en Suisse pour le captage d'eaux souterraines potables. Bien qu'en contact direct avec l'aquifère, nous n'avons pas non plus connaissance de problèmes de pollution.

- Un ouvrage comme celui que nous planifions ne répond pas seulement au meilleur état de l'art et de la technique, mais sera contrôlé et entretenu tout au long de sa durée de vie.
- [En Bavière](#), actuellement, près de 40 forages sont en service pour exploiter la géothermie profonde avec, à notre connaissance, aucun impact négatif sur l'environnement. Dans le bassin parisien, selon les informations du [BRGM](#), plus de 100 forages profonds ont été réalisés dans l'aquifère du Dogger entre 1970 et 1995. Aujourd'hui, 36 doublets fournissent de la chaleur à environ 180 000 équivalents logements - cela sans problème majeur ni pollution des eaux souterraines. Les forages traversent pourtant de nombreux aquifères superposés, dont certains (celui du Crétacé) sont considérés comme une ressource stratégique en eau potable pour l'Île-de-France. 22 forages exploitent actuellement directement les aquifères du Crétacé pour la production d'eau potable.

5) Quelles mesures de protection des eaux ?

- La protection des eaux souterraines est assurée par les tubages en acier et le remplissage de ciment de l'espace annulaire entre les tubes. Dans les premières centaines de mètres où se trouvent les aquifères d'eau douce potentiels, un minimum de deux tubes d'acier et de deux épaisseurs de ciment assurent que les eaux géothermales ne peuvent pas entrer en contact avec l'eau douce de ces formations géologiques.
- A la fin de la cimentation de chaque section, des mesures et des tests sont réalisés pour s'assurer de l'étanchéité de l'ouvrage.
- Durant toute la durée d'exploitation des forages, une surveillance (chimie de l'eau, passage de sondes) sera effectuée afin de prévenir les phénomènes de corrosion. Il s'agit non seulement d'une exigence de protection de l'environnement, mais également d'une nécessité économique afin de préserver l'intégrité du forage, celui-ci représentant l'outil de production de l'exploitant de la centrale géothermique.
- Les problèmes de corrosion des tubages sont connus et reconnus de longue date. Il ne s'agit pas de les minimiser, car une surveillance ou un entretien inadéquat peuvent, dans certains cas, mener à des fuites. Il est par contre essentiel de rappeler que cet ouvrage sera surveillé et qu'il existe des solutions contre la corrosion (comme, par exemple, l'emploi d'inhibiteurs de corrosion, tels qu'utilisés dans la région parisienne ou pour l'exploitation géothermique de Riehen, à Bâle.)

6) De quelle quantité d'eau a-t-on besoin pour la stimulation et d'où cette eau proviendra-t-elle ?

- La question de l'approvisionnement en eau a été traitée dans l'étude d'impact et validée par les Autorités. La quantité d'eau nécessaire à la stimulation dépend des propriétés de la roche. Cette quantité sera déterminée lors d'un test de stimulation qui sera réalisé dans le forage, à la profondeur du réservoir, mais avant le percement de la section inclinée.
- Dans le chapitre consacré à l'approvisionnement en eau de l'étude d'impact sur l'environnement, le calcul théorique d'un volume de prélèvement maximal a été réalisé pour

justifier la demande de concession. Hors de ce contexte, ce volume théorique maximal de 388'800 m³ n'a aucune signification vu que les besoins effectifs seront déterminés lors du test de stimulation.

- Même si une telle quantité d'eau était effectivement prélevée dans le Tabeillon, ce volume ne représenterait toujours que 1.1% du volume annuel moyen du Tabeillon et donc un impact sur ce cours d'eau négligeable. C'est ce faible impact qui justifie que l'Office de l'environnement ait validé le principe d'un tel prélèvement.
- Bien que le volume d'eau nécessaire à la stimulation sera déterminé lors du test de stimulation, une valeur supérieure de 5'000 m³ pour une étape de stimulation a été utilisée pour le dimensionnement des installations. Le prélèvement prévu dans le Tabeillon étant au maximum de 50 l/s (180 m³/h), une étape de stimulation nécessiterait donc pour un tel volume un peu plus d'un jour de prélèvement (28h pour 5'000 m³). Une trentaine d'étapes sont prévues au total, réparties sur 6 mois environ.
- Le prélèvement maximal de 180 m³/h est à mettre en relation avec le débit annuel moyen du Tabeillon qui est supérieur à 4000 m³/h et son débit d'étiage (débit atteint ou dépassé 95% de l'année) qui est de près de 700 m³/h selon les données de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de l'Office cantonal de l'environnement (ENV).
- Dans tous les cas et conformément à la Loi fédérale sur la protection des eaux, le débit résiduel du Tabeillon sera respecté. Pour s'en assurer et conformément à l'étude d'impact, une station de mesure du débit en continu sera installée en amont de la prise d'eau. Il se peut donc qu'en cas de sécheresse prolongée, le prélèvement doive être diminué, voire interrompu. Dans ce cas, un prélèvement sur le réseau communal, aux frais de Geo-Energie Suisse, est possible. La priorité est dans tous les cas donnée aux besoins de la population. Si ni le Tabeillon, ni le réseau d'eau ne pouvaient momentanément être mis à contribution, les travaux de stimulation seront reportés.
- Il est finalement à relever qu'aucune considération sur le risque sismique ne peut être menée sur la base des seuls chiffres ci-dessus. Le risque sismique dépend, entre autres, de la réaction de la roche à l'injection d'eau. C'est pour cette raison que l'étude de risque sera actualisée sur la base des observations et mesures réalisées durant le test de stimulation et qu'un groupe d'experts neutres nommés par le Gouvernement devra valider les résultats de cette étude pour décider de la poursuite du projet.

7) Va-t-on faire du fracking comme pour le gaz de schiste ?

- Non. La problématique environnementale de la fracturation hydraulique, ou fracking, telle qu'elle est massivement pratiquée aux Etats-Unis pour la production de gaz ou de pétrole, est très différente de celle de la géothermie profonde en Europe.
 1. Le fracking a pour objectif la production d'hydrocarbures. En géothermie profonde, aucun fluide n'est «produit». De l'eau circule en circuit fermé entre la surface et la profondeur pour en extraire la chaleur. La chaleur de la terre est une énergie renouvelable.

2. Le fracking requiert l'emploi de nombreux produits chimiques qui sont souvent mis en cause pour leur impact environnemental. La stimulation hydraulique en géothermie profonde s'opère avec de l'eau. Le réservoir de Bâle a ainsi simplement été stimulé avec de l'eau du Rhin.
 3. L'exploitation d'un champ de gaz de schiste requiert un très grand nombre de forages, multipliant ainsi les quantités d'eau, de sable et de produits chimiques utilisés. L'exploitation d'un réservoir géothermique se fait seulement avec quelques forages.
 4. Le fracking et la production de gaz de schiste génèrent de gigantesques quantités d'eaux usées qui, aux Etats-Unis, sont simplement réinjectées dans des formations géologiques poreuses, générant un risque environnemental de pollution non négligeable. La géothermie profonde fonctionne en circuit fermé et ne génère pas d'eaux usées durant son exploitation. Quant aux eaux usées résultant des travaux de forage et de stimulation, elles seront prétraitées in-situ, analysées, puis évacuées vers la STEP si leur composition le permet ou alors comme déchet spéciaux dans le cas contraire.
- Les associations de protection de l'environnement membres de l'Alliance-environnement (Greenpeace, Pro Natura, ATE, WWF) ne s'y sont d'ailleurs pas trompées. Alors qu'elles luttent contre le fracking pour la production d'hydrocarbures non conventionnels, elles soutiennent la géothermie profonde. Des fiches d'information sur ces sujets peuvent être téléchargées [sur leur site](#).
 - [L'étude «Energy from the earth»](#) du centre Suisse d'évaluation des choix technologiques TA-Swiss, dépendant de l'Académie suisse des sciences, a été publiée fin 2014 par 32 scientifiques de l'Institut Paul Scherrer (PSI), de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), de l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) et de l'Université de Stuttgart. Leurs analyses ont porté sur les aspects techniques, économiques et environnementaux de la géothermie, ainsi que sur le cadre juridique et sur l'évaluation par la société des nouveaux modes de production d'énergie. Cette étude met en évidence les avantages écologiques indéniables de la géothermie profonde, en particulier si une covalorisation de la chaleur résiduelle est possible.

8) La population doit-elle craindre des problèmes liés à la radioactivité ?

- Non. Toutes les roches contiennent des traces d'éléments radioactifs naturels comme l'uranium et le thorium. Les eaux circulant aux travers des roches transportent également ces radionucléides. C'est le cas des eaux thermales naturelles et l'on peut s'attendre à ce que ce soit également le cas pour l'eau circulant à travers un réservoir géothermique stimulé. Le spécialiste mandaté pour étudier ces aspects dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement arrive aux conclusions suivantes:
 1. Les concentrations en radionucléides (atome radioactif capable de se transformer en un autre) dans toutes les eaux thermales suisses, ainsi que dans le fluide en circulation

d'une centrale géothermique en France, se situent en dessous des limites suisses pour l'eau potable. D'éventuelles fuites dans les installations de surface d'un système EGS ne menacent ainsi ni le personnel, ni l'environnement.

2. Les concentrations du gaz inerte radioactif qu'est le radon sont faibles dans les eaux thermales. Une fuite ne peut donc entraîner aucun dépassement des limites suisses, ni pour le personnel, ni pour l'environnement.
3. Les radionucléides peuvent toutefois se concentrer dans les éventuels encroûtements des tuyaux conduisant l'eau thermale en surface ou dans les filtres, par exemple. Ces problèmes de radioprotection surviennent également lors de la préparation d'eaux minérales ou lors du creusement de tunnels dans des roches à forte teneur en uranium. Quelques exemples en Suisse montrent que ces problèmes sont maîtrisables avec quelques mesures simples (surveillance, formation du personnel chargé de l'entretien, gestion des déchets). Il est à relever que la question de la radioprotection, si elle devait se poser, ne concerne que le personnel sur le site chargé de l'exploitation et de la maintenance de la centrale et en aucun cas la population.

9) Qu'en est-il du bruit ?

- Les forages profonds, d'une durée de 6 mois environ par forage, représentent la phase des travaux engendrant le plus de bruit. Bien qu'il s'agisse d'un chantier, qui n'est normalement pas tenu de respecter des valeurs-seuils, le Canton a fixé des exigences très strictes en imposant pour le forage le respect des valeurs d'immission pour la nuit de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit. Cela impose de travailler avec les machines de forage les plus récentes et les moins bruyantes disponibles sur le marché. Les machines ayant réalisé les forages de Bâle et de St-Gall, dans un environnement pourtant urbain, ne pourraient pas être utilisées à Haute-Sorne.
- Il est à relever qu'à Zurich, un forage d'exploration géothermique profond a été réalisé en pleine ville, à côté de l'hôpital de Triemli. Les normes strictes de protection contre le bruit ont pu être respectées.
- Quant à l'exploitation de la centrale géothermique, les seuils légaux pour la nuit seront largement respectés. Le canton a imposé l'état avancé de la technique, ce qui signifie que seules les machines les plus silencieuses du marché pourront être mises en œuvre. Il se trouve, d'ailleurs, que ce sont aussi les moins gourmandes en énergies et donc celles qui présentent le plus grand intérêt économique.

10) Ne pourrait-on pas réaliser ce projet ailleurs, hors de toute zone habitée?

- Le projet nécessite des infrastructures spécifiques : route d'accès, raccord au réseau électrique, eau et, si possible, présence de consommateurs potentiels de chaleur (réseau de chauffage à distance, industrie).

- Une centrale géothermique est de nature industrielle. La loi sur l'aménagement du territoire prévoit la réalisation d'une telle installation dans une zone à bâtir appropriée. Une centrale géothermique au milieu des forêts n'est, par exemple, pas envisageable. Cela représenterait une atteinte à la protection de la nature et du paysage.
- Pour toutes ces raisons, [la fiche «géothermie profonde»](#) du plan directeur cantonal jurassien, acceptée sans opposition par le Parlement et validée par le Conseil fédéral, prévoit le développement de la géothermie profonde en priorité dans les trois principales zones d'agglomération du Canton : Delémont, Haute-Sorne et Porrentruy.
- Une étude multicritères a été réalisée pour trouver le site combinant le plus d'avantages pour la réalisation du premier projet pilote.

11) Quelle est l'expérience, en Suisse et en Europe, avec d'autres projets de géothermie profonde du point de vue de l'impact environnemental ?

- En ce qui concerne la problématique des forages profonds (sécurité, protection des eaux souterraines, bruit, etc.), tous les projets de géothermie profonde fonctionnant chez nos voisins français et allemands sont comparables. Nous n'avons pas connaissance d'accidents ou de pollutions liés aux opérations de forage de ces projets géothermiques ces 30 dernières années. Rien qu'en Bavière, de 1980 à nos jours, environ 170'000 m ont été forés pour des réalisations en géothermie profonde, permettant aujourd'hui l'exploitation de 18 centrales produisant de la chaleur et/ou de l'électricité ! En Suisse non plus, les forages profonds, qu'ils soient destinés à la géothermie, l'exploration pétrolière ou à des reconnaissances géologiques n'ont jamais, à notre connaissance, causés de pollution. En Suisse, mentionnons [la centrale géothermique de Riehen](#), à Bâle, qui alimente avec succès un réseau de chauffage à distance communal depuis 1993.
- Concernant l'exploitation de ces forages, un seul cas de défaillance ayant causé des dommages nous est connu, à Landau, en Rhénanie-Palatinat (Allemagne). Les informations dont nous disposons révèlent toutefois un concept d'étanchéité d'un niveau très inférieur à ce qui est prévu à Haute-Sorne.
- Quant à la problématique de la stimulation du réservoir, on y recourt systématiquement dans la vallée du Rhin, en France ou en Allemagne. Certes avec des méthodes différentes d'un site à l'autre, mais avec chaque fois l'objectif d'augmenter la perméabilité naturelle des roches cristallines et la problématique de maîtriser le risque sismique. La plus récente réalisation en France en est un exemple : [la centrale de Rittershoffen](#), en Alsace, a été inaugurée officiellement le 7 juin 2016 et livre déjà avec succès de la chaleur à un client industriel situé à 15 km du site, lui permettant ainsi de réduire drastiquement ses émissions de CO₂. Si certains projets ont connu des problèmes de sismicité au début (Soulzt-sous-Forêts, Landau, Insheim), des mesures opérationnelles ont permis de juguler le problème pour poursuivre l'exploitation. [La centrale de Soulzt](#) est ainsi en train d'être remise à neuf pour la faire rentrer dans une phase d'exploitation commerciale à long terme. Quant à Rittershoffen, aucune sismicité perceptible n'y a été enregistrée durant les travaux.

- En ce qui concerne la centrale géothermique, la problématique est comparable dès qu'il s'agit de produire de l'électricité, quelle que soit la technique en sous-sol (soit plus de 10 centrales en fonction actuellement et plusieurs en planification ou en réalisation en Allemagne). La technologie prévue à Haute-Sorne (centrale ORC) est la plus aboutie et celle employée dans la plupart des centrales en France et en Allemagne. Il s'agit de la technologie mise en œuvre dans le monde entier pour la production d'électricité à partir de sources de chaleur de relativement basse température jusqu'à environ 350°C, notamment dans des centrales à biomasse ou à bois, pour la géothermie profonde et pour la valorisation de la chaleur résiduelle de processus industriels.
- Finalement, concernant l'acceptation sociale de ces projets, on peut dire qu'elle est variable. Elle est globalement très bonne en Bavière, bonne en France, mais plus controversée dans la vallée du Rhin allemande, sans doute à cause des problèmes qu'a rencontrés la centrale de Landau.

12) Quelle est la signification de ce projet ? Son importance en Suisse et en Europe ?

- L'objectif de ce projet est de produire de l'électricité et de la chaleur à partir d'une source d'énergie propre, renouvelable, indigène, sans émission de CO₂ et disponible 24h/24h.
- Il s'agit d'un projet pilote dont l'objectif est la démonstration de la faisabilité technique des systèmes géothermiques stimulés profonds en Suisse. En cas de succès, il permettrait un développement de cette technologie dans toute la Suisse. Ce projet s'inscrit ainsi parfaitement dans les stratégies énergétiques cantonales et fédérales visant à remplacer le courant d'origine nucléaire et à diminuer l'importation de combustibles fossiles émetteurs de CO₂
- Afin de soutenir la transition énergétique, la Confédération a créé le Centre suisse de compétence en recherche énergétique – approvisionnement en électricité ([SCCER-SoE](#)) dans lequel la géothermie profonde occupe une place importante. De nombreux postes de professeurs et de chercheurs ont été créés dans ce cadre pour soutenir la recherche en géothermie profonde. Geo-Energie Suisse a ainsi pu forger plusieurs partenariats de recherche et développement avec des hautes écoles, car la recherche académique ne peut avancer sans réalisations concrètes et projets pilotes et que de tels projets ont besoin du soutien de la recherche.
- La nouvelle loi sur l'énergie, actuellement débattue au Parlement, prévoit également de nombreux mécanismes d'encouragement financier à la géothermie profonde, preuve de l'importance que le monde politique attache à cette technologie.
- En Europe aussi, plusieurs projets de recherche en géothermie profonde sont financés dans le cadre du programme européen d'encouragement à la recherche Horizon 2020. Geo-Energie Suisse participe à deux de ces importants projets.

13) D'où provient le financement du projet ?

- Le financement est prévu en première ligne par nos actionnaires. De plus, des subsides fédéraux sont attendus. Leur importance dépend essentiellement de la nouvelle loi sur l'énergie. Celle-ci prévoit en effet, dans sa forme actuelle, un financement de la phase d'exploration jusqu'à hauteur de 60% des coûts du premier forage. Finalement, la participation à des projets de recherche européens apporte un financement accessoire de certaines parties du projet.

14) La population de Haute-Sorne a-t-elle été informée ?

- Entre la première présentation publique du projet en mars 2013 et l'octroi du plan spécial en juin 2015, Geo-Energie Suisse organisé 3 conférences publiques d'information (dont une dédiée spécifiquement aux habitants de Berlincourt). Le projet a également été présenté lors d'une séance publique extraordinaire du Conseil général de Haute-Sorne, le 8 avril 2014, à l'occasion de laquelle toutes les questions des Conseillers-ères ont été traitées. De plus, le projet a également fait l'objet d'une présentation à la commission parlementaire de l'environnement et de l'équipement du Parlement jurassien, le 28 mai 2014. [Des documents relatifs à ces présentations](#) peuvent être consultés sur le site du projet.
- Un groupe d'accompagnement composé de représentants des communes de Haute-Sorne, de Boécourt, du Canton, de Geo-Energie Suisse et des associations de protection de l'environnement (Pro Natura, WWF, Helvetia Nostra et ATE) a accompagné la phase de planification du projet ainsi que la période de procédure. Le groupe s'est réuni 7 fois jusqu'à l'octroi du plan spécial. Une adresse électronique a été mise à la disposition de la population pour que les citoyens puissent poser toutes les questions souhaitées au groupe d'accompagnement. Le groupe a également eu l'occasion d'effectuer une visite de deux jours en Allemagne pour visiter des centrales géothermiques et se faire, ainsi, sa propre idée de ce que de telles installations représentent.
- Sous l'égide de ce groupe, trois bulletins d'information ont été publiés et distribués à tous les ménages de Haute-Sorne et de Boécourt durant la phase de planification. Un 4^{ème} bulletin été publié conjointement par la commune de Haute-Sorne, le Canton et Geo-Energie Suisse en juin 2015 à l'occasion de l'octroi du plan spécial. Tous sont accessibles [sur le site internet de Geo-Energie Suisse](#).
- Durant la phase de procédure en 2014, le Canton a assumé la responsabilité de l'information. Durant un mois, du 12 mai au 20 juin 2014, le dossier a été mis en consultation publique. Les citoyennes et citoyens intéressés ont pu poser toutes les questions souhaitées. Une séance publique a été organisée par les Autorités le 11 juin 2014 afin de répondre aux questions liées à la consultation du dossier. Le dossier a ensuite été mis à jour par Geo-Energie Suisse sur la base du rapport de consultation rédigé par le Canton avant d'être mis à l'enquête publique du 29 octobre au 28 novembre 2014.
- Pas moins de sept questions écrites ont été posées par des députés au Gouvernement à propos du projet de géothermie de Haute-Sorne entre 2013 et 2016. Ces questions

recourent une grande partie des thèmes abordés dans ce document. Les réponses du Gouvernement à ces questions peuvent être consultées sur [le site de la RCJU](#).

- La presse n'a pas été en reste pour couvrir ce sujet. Depuis la 1^{ère} conférence publique organisée par Geo-Energie Suisse en mars 2013 jusqu'en août 2016 nous comptons plus de 45 articles dans la presse régionale et nationale et plus de 15 émissions de télé ou de radio en lien avec le projet pilote de Haute-Sorne. [Une revue de presse](#) est disponible sur le site de Geo-Energie Suisse.